

MÉMOIRES

Mémoires
de
VITROLLES

TOME II

Texte intégral établi par Eugène Forgues

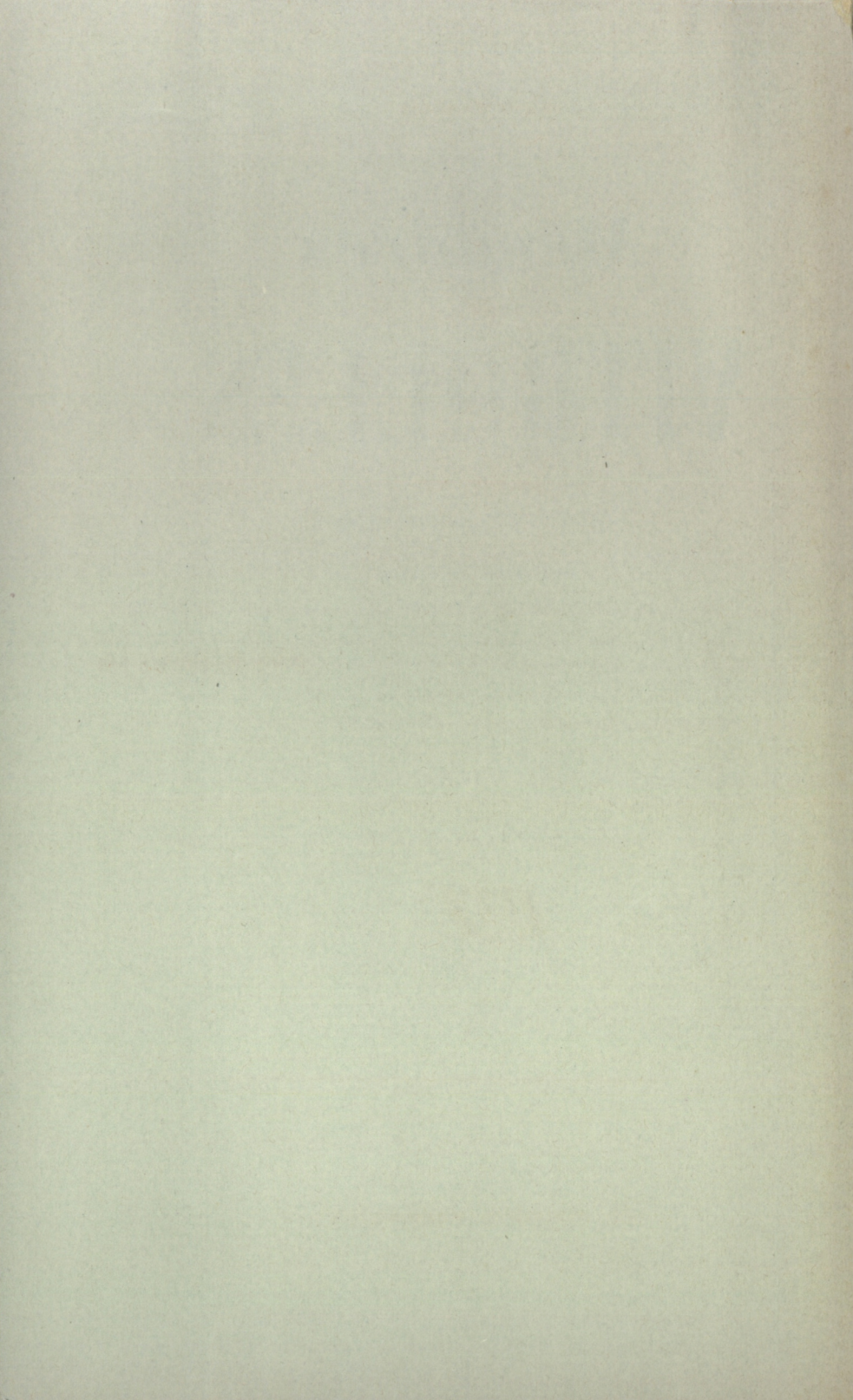
présenté et annoté par
PIERRE FAREL

U PASSÉ

POUR SERVIR

nrf
GALLIMARD

AU TEMPS PRÉSENT



*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris la Russie.
Copyright by Librairie Gallimard, 1951.*

DEUXIÈME PARTIE

1810-1814

(suite)



CHAPITRE IX

DÉBARQUEMENT DU ROI DÉCLARATION DE SAINT-OUEN ENTRÉE DU ROI A PARIS — SÉANCE DU CONSEIL RAPPORTS DES COMMISSAIRES EXTRAORDINAIRES

I Cependant, les affaires suivaient leur cours et le prince était bien forcé de résoudre les questions qu'il ne pouvait remettre à la décision du Roi. Il y en avait même qui l'intéressaient directement. Les promesses qu'il avait faites au peuple à son arrivée en France, lui suscitaient des remords. Il aurait voulu faire disparaître les *droits réunis*¹, auxquels l'administration impériale avait soumis, mais non accoutumé, les populations. La question était difficile; nous ne pouvions pas diminuer nos ressources. L'insistance du prince auprès du ministre des finances ne conduisit qu'à une ordonnance où la perception de ces droits était modifiée de manière à les rendre plus supportables. Cette ordonnance constatait d'ailleurs les sentiments de Monsieur.

M. Louis était si pressé de nous appliquer le crédit que l'Angleterre puisait dans les billets de l'Échiquier², qu'il paraissait se réjouir de notre misère comme d'une occasion de les mettre en usage. Il fit émettre par le caissier général de la caisse de service pour dix millions de billets payables au porteur, sous le nom de bons du trésor, à trois mois de date, et 2 o/o d'intérêt, c'est-à-dire 8 o/o par an. Il justifiait ce taux comme un appât nécessaire à notre crédit naissant, mais les négociations de la place le réduisirent bientôt à 6 o/o. La suite des temps a prouvé que ce crédit facile, utile lorsqu'il est maintenu dans certaines limites, se prête trop aisément à l'abus qu'on en peut faire.

Nous eûmes aussi à pourvoir à la rentrée de nos prisonniers dont le nombre s'élevait à peu près à quatre cent mille. Ceux qui étaient en Angleterre dépassaient le nombre de 70,000, dont 40,000 soldats. Ils étaient tous dans le dénuement. On nomma une commission, et on envoya des agents pour la distribution des fonds nécessaires à leur réunion dans les ports d'embarquement. Cette somme fut portée à

420,000 francs. L'empereur de Russie avait mis la plus grande générosité au retour des militaires prisonniers dans ses États ; il leur avait fait distribuer des secours. L'Autriche et la Prusse, au contraire, entravaient leur retour; elles voulaient les forcer à prendre du service et on allait jusqu'à les priver de nourriture pour les y contraindre. Cependant, à force de soins, nous vîmes à bout de les rapatrier.

Je continuais à informer le Roi de nos préoccupations, suivant leur importance. Son séjour à Londres et son voyage avaient rendu plus rares ses réponses ou celles de M. de Blacas. Nous en étions là, lorsqu'un jour, — c'était celui où le Roi arrivait à Compiègne ³, — les membres du conseil étaient réunis, et l'heure de la séance était dépassée. L'exactitude habituelle de Monsieur se trouvait en défaut, et M. de Talleyrand faisait semblant d'en avoir de l'impatience. Je descendis un escalier perdu dans l'épaisseur du mur, qui me mit à une porte dérobée du cabinet du prince, et, sans m'arrêter à la conversation que j'entendais, j'entrai en m'appuyant sur mon devoir.

Le prince continua à causer avec une personne qui m'était inconnue et ne paraissait préoccupé ni de ma présence, ni de l'avertissement que je lui donnais; il me mettait ainsi en tiers dans la conversation. Puis il s'arrêta tout à coup.

— Mais, c'est vrai ! vous ne vous connaissez pas !

Il me nomma le comte de Blacas. Nos relations avaient été toutes de correspondance, et j'étais curieux de connaître celui qui nous arrivait en qualité de favori. M. de Blacas me dit qu'il avait quitté le Roi sur la route de Compiègne pour venir s'entendre avec Monsieur au sujet de la déclaration royale; il en avait reçu des projets de toutes parts, mais ce que j'avais écrit à ce sujet, disait-il, était plus substantiel. Monsieur écouta pendant trois minutes, et je le rejoignis bientôt au conseil. Il fut convenu avec M. de Blacas que rien ne serait décidé pour la déclaration avant que nous nous fussions revus; il partait sur-le-champ pour se trouver le soir au coucher du Roi.

Le même jour, je rapportai au prince les paroles si rapidement échangées avec le comte de Blacas. Monsieur se tenait dans la plus grande réserve en parlant de celui qui était honoré de l'amitié du Roi; il ne pouvait oublier que M. de Blacas avait cherché la faveur dans les faiblesses du cœur royal, et avait donné la preuve de son dévouement en entretenant le mécontentement et les petites dissidences qui naissent dans les familles les plus unies. Mais la situation nouvelle, si heureuse et si inattendue, et la bonté de Monsieur, servaient à effacer les griefs de l'exil.

La courte apparition de M. de Blacas lui laissa à peine le temps de me parler de l'arrivée triomphale de Sa Majesté dans ses États. Le Roi était parti d'Hartwell le 20 avril; il arriva le même jour à Londres; la ville et l'Angleterre entière étaient dans l'enthousiasme, la cocarde blanche fut arborée pendant trois jours dans le Royaume-Uni; le

peuple anglais reconnaissait qu'il devait à l'intervention du roi de France la fin de cette guerre ruineuse qui avait menacé son existence; il comprenait que la Restauration était le salut de tous. Le prince régent fut le fidèle interprète des sentiments publics; l'accueil qu'il fit au Roi fut plein de grâce et de cordialité. Dans les témoignages de cette joie publique, les deux princes échangèrent l'ordre de la Jarretière contre le cordon du Saint-Esprit. La flotte préparée à Douvres pour la traversée de Louis XVIII était magnifique. Le Roi montait le *Royal Sovereign*, le plus beau navire de la marine anglaise, escorté par huit vaisseaux de haut bord, dont le duc de Clarence ⁴ avait pris le commandement. Le prince régent avait accompagné le Roi au port de son embarquement, et le suivit des yeux jusqu'au moment où il entra à Calais. Cette fois, l'artillerie des deux nations, si longtemps ennemies, se mêlait dans le même sentiment.

Au moment où le vaisseau royal approchait, la plage entière était couverte d'une population enthousiaste. Le Roi s'avançant seul sur le pont, ouvrit ses bras au peuple qui se pressait sur ce rivage, comme s'il eût voulu l'embrasser en une fois. Cette expression du cœur fut comprise par la foule. C'est au milieu de ces sentiments dont aucun triomphe n'a jamais pu donner l'idée, que le roi de France toucha le sol de la patrie. La présence de la fille de Louis XVI, et les douloureux souvenirs qu'elle rappelait, n'affaiblissaient pas la joie publique, mais semblaient lui donner une plus touchante expression. On aurait dit que les ombres lumineuses de Louis XVI et de Marie-Antoinette planaient en ce moment sur la tête de leur fille chérie. Le vieux prince de Condé, couvert des lauriers de sa race, et de ceux qu'il avait cueillis lui-même, arrivait à côté de son Roi, appuyé sur le bras du malheureux père du duc d'Enghien, privés tous deux par un horrible attentat de la consolation de leur vieillesse et de l'espérance de perpétuer leur héroïque maison.

Le général Maison était arrivé avec une partie des troupes de son commandement pour recevoir le Roi sur la terre de France. A mesure que Sa Majesté s'avançait vers Boulogne et Amiens, les flots de la population semblaient augmenter et se presser davantage autour de la personne royale. Les plus distingués voulaient approcher du Roi et lui exprimer leur bonheur et leur dévouement. On remarqua parmi eux M. de Briquerville ⁵, compté jusque-là parmi les séides de Bonaparte. Ses témoignages de fidélité se firent remarquer par leur expression exaltée; et c'est le même homme qui a eu la triste célébrité, après la révolution de 1830, d'attacher son nom à une loi de spoliation et de sang contre les princes de la famille royale. Ce fut au milieu de cet entraînement général que le Roi, satisfait et non pas enivré, arriva à Compiègne.

Dès que Monsieur connut l'arrivée du Roi à Compiègne, il manifesta l'impatience d'aller rejoindre, sous de plus favorables auspices,

son frère et sa fille chérie, qu'il avait quittés trois mois auparavant. Au moment où il se jetait au-devant des événements, Monsieur avait plutôt voulu remplir un devoir qu'il n'avait espéré obtenir un si étonnant succès. Mais aujourd'hui, la Providence avait miraculeusement réalisé, et pour ainsi dire en un moment, tout ce que son imagination avait pu rêver d'heureux. Aussitôt que le rigoureux devoir des affaires le lui permit, Monsieur m'annonça son départ pour Compiègne. Il m'avait exprimé avec bonté le désir qu'il aurait de me présenter au Roi. Mais la veille de son départ, il me dit que, toute réflexion faite, il me demandait de rester à Paris.

— Je serais inquiet, me disait-il, de ce qui pourrait survenir en mon absence si vous n'étiez pas là pour y pourvoir.

Un léger embarras qui accompagnait ces paroles me faisait chercher si elles cachaient un autre motif que celui d'une touchante confiance. Était-ce pour lui ou pour moi qu'il s'embarrassait de m'emmener avec lui ? Craignait-il de montrer trop d'affection pour celui qui était si rapidement arrivé à son intimité, ou bien ne voulait-il pas produire le principal conseiller du pouvoir qu'il avait exercé ?

Enfin, je ne cherchai pas davantage, et je tâchai de prendre en bonne part cette réserve qui me chargeait de veiller seul au salut de l'empire. Le soir, il était près de onze heures, lorsque je portai à Monseigneur les divers rapports de la police, et tout ce que les correspondances des provinces nous annonçaient de favorable. C'était un hommage qu'il était heureux de porter au Roi. Je me cachais à moi-même un peu de dépit de ne pas accompagner le prince, et je m'exagérais l'importance des paroles que j'aurais fait entendre à Sa Majesté. Pour y suppléer, je voulais les placer sur les lèvres de Monsieur, mais il me manquait de connaître assez le Roi pour choisir ces paroles. C'est ce que son frère pouvait seul m'apprendre ; et, quoique ce prince me donnât toute aisance et toute facilité en me faisant asseoir à côté de lui, la conversation ne tourna pas du tout comme je l'avais préparée. Sur un mot que mon accent rendait peut-être un peu léger : « le Roi comprendra bien... »

— Oui, reprit le prince, avec un sourire assez malin, le Roi comprendra bien, il comprend à merveille ; vous pouvez compter sur son esprit, et il en a beaucoup.

— D'après cela, Monseigneur, il resterait encore à demander quelle nature d'esprit ?

— Ah ! je comprends, dit le prince, vous trouveriez assez commode de me faire tracer ici un portrait du Roi à votre usage. C'est présumer un peu, et je laisserai ce soin à votre perspicacité. Tout le monde sait que le Roi a l'esprit très cultivé par l'étude de la littérature de l'histoire ; qu'il parle et écrit à merveille. Mais... Ici le prince s'arrêta ; il y eut une longue pause que d'abord je n'osais interrompre.

— Monseigneur me laisse ici suspendu à un mais qu'il m'importerait bien de définir. Mais...

— Mais, reprit le prince, vous en savez assez pour faire votre chemin.

— Il ne s'agit pas de mon chemin; il se fera ou il ne se fera pas. Il s'agit de vous, Monseigneur, du Roi et de la monarchie dont il ne faut pas compromettre l'avenir. Jamais tâche ne fut plus grande et plus digne, non de l'esprit, mais du génie d'un roi, et c'est à discerner ces voies que je voudrais qu'on s'appliquât : elles sont plus ardues qu'on ne le pense aujourd'hui.

— Il faut espérer, reprit Monsieur, que Dieu y pourvoira mieux que ne sauraient le faire les calculs humains. Vous savez, mon ami, l'homme s'agite et Dieu le mène. Vit-on jamais des événements où le doigt de la Providence fût aussi marqué que dans ceux dont nous sommes de très simples acteurs ?

— Encore faut-il, Monseigneur, que le jugement et l'action des hommes s'y portent; sans cela, il y aurait tout à craindre.

— Et que craignez-vous donc ?

— Ce que je crains, Monseigneur, est facile à dire ; je crains la trop grande confiance du Roi dans l'effusion momentanée des sentiments publics. Cette fièvre est courte dans sa durée, on peut même dire que c'est celle qui se guérit le plus vite. Je crains les engagements contractés sous de telles impressions, dont on vient ensuite demander l'exécution jusqu'à leurs dernières conséquences, même celles qu'on ne saurait prévoir. Il faudrait pressentir la marche des esprits et deviner où ils seront lorsque l'enthousiasme qui les anime sera calmé. C'est difficile pour nous qui avons vécu au milieu de ce monde, et bien plus encore pour les princes qui en ont été si longtemps éloignés. Je craindrais la facilité du Roi à céder aux conseils de ceux qui les donnent sous l'impression du moment et sans pénétrer l'avenir. L'empereur Alexandre, par exemple, ne serait-il pas de ce nombre ? Certainement il a bien à faire pour associer les principes de l'ancienne monarchie avec les idées des générations grandies dans la Révolution et sous l'empire; et ce n'est pas chose facile, tout le monde doit y être embarrassé, et peut-être le Roi lui-même.

— Homme de peu de foi, reprit Monsieur, qui veut tout prévoir, tout calculer avec sa faible raison : fiez-vous à Celui qui nous prête chaque jour la lumière nécessaire à nos conseils; portez-y le désir du bien, de droites et loyales intentions, et avec cela, marchez en toute confiance.

Je repris en disant que de pareils sentiments étaient bien dignes de l'âme d'un grand prince, et qu'ils me feraient croire que les inspirations d'en haut arrivaient plus directement sur les têtes royales. — La conversation se prolongea encore quelque temps et je m'étendis sur quelques observations générales.

— Voilà, mon cher, reprit Monsieur, une belle tirade; mais vous n'attendez pas de moi de l'apprendre par cœur pour la répéter au Roi. Je vous en laisse le soin et l'invention. Je suis persuadé qu'il s'en servira au besoin, et grâce au ciel ! ce ne sera pas à moi à en décider. Je m'en rapporte à la sagesse de mon frère comme il est de mon devoir.

C'était avec une entière franchise que Monsieur exprimait la satisfaction d'être soulagé du fardeau et de la responsabilité des affaires, et l'entière confiance qu'il mettait d'abord en Dieu, ensuite dans le Roi. Les derniers témoignages de Monsieur furent assez affectueux pour effacer les traces de cette conversation la plus difficile de celles que j'avais eues avec le prince. Je me retirai plus mécontent de moi que de lui.

Monsieur revint de Compiègne le lendemain au soir. Il ne me parla que de la bonne santé du Roi... Était-ce préoccupation des affaires, ou bien n'avait-il pas eu toute satisfaction de son frère ? Voilà ce que je n'ai jamais su. Tous les autres arrivants de Compiègne nous racontaient des merveilles de la manière dont le Roi s'était montré; il avait pour tout le monde des paroles gracieuses et élégantes, et si bien étudiées qu'elles paraissaient naturelles. Les maréchaux n'avaient jamais été aussi bien flattés; la gloire militaire de la France que nous accumulions sur leurs têtes n'avait jamais été rappelée en termes si choisis; ils furent séduits jusqu'à l'enthousiasme; malheureusement ils ne pouvaient que nous donner leur personne, et encore, avant que l'année fût écoulée, plusieurs avaient-ils oublié leur foi et leur serment.

L'empereur de Russie voulant éviter de donner lui-même des conseils politiques au Roi, s'était fait précéder par son aide de camp, Pozzo di Borgo, chargé de porter toutes les recommandations constitutionnelles et libérales qui étaient, en ce moment, la grande préoccupation du czar. Elles furent écoutées sans admettre aucune discussion, et le silence du Roi fut sa seule réponse à l'acceptation de la constitution du Sénat, dont l'envoyé russe parlait encore. Contrairement à tout ce que les historiens de cette époque ont inventé, l'entrevue des souverains ne fut que grâces et compliments. Or, en ce genre, l'avantage resta certainement à Louis XVIII; l'empereur de Russie avait trop le sentiment des convenances pour avoir l'air de donner des leçons au vieux Roi; et celui-ci, trop de souplesse dans l'esprit et trop de facilité dans le caractère pour se mettre en contradiction avec le czar. Je ne sais si l'empereur Alexandre prit une grande confiance dans des dispositions si faciles, et qui n'engageaient à rien; mais elles étaient pour le moment ce que la plus habile politique aurait pu conseiller.

La protection du czar avait encouragé le Sénat dans son impertinente persistance à défendre sa prétendue constitution, ou plutôt

à ne pas reconnaître qu'elle était désormais lettre morte. C'est par ce seul motif qu'on pouvait expliquer l'insolente délibération où il devait décider de ne point se porter au-devant de Sa Majesté. Je profitai des sentiments jaloux du Corps législatif pour l'engager à saisir cette occasion de prendre le pas sur les sénateurs. La nombreuse députation de ce corps fut très bien accueillie à Compiègne; le Roi répondit en bons termes à leur discours qui était dans une bonne mesure. L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse s'étaient aussi empressés de visiter le Roi.

Parmi les nombreux courtisans qui arrivèrent, M. de Talleyrand fut le plus remarqué. On était curieux de voir comment il se présenterait, comment il serait reçu. On l'attendait souple, adroit, flatteur et caressant; mais il choisit un rôle tout contraire. Il arriva froid, sérieux, ne faisant d'avances à personne, comme un homme qui n'avait rien à se faire pardonner, et qui n'avait besoin d'aucun suffrage. Il cherchait à mettre son bel esprit à l'unisson de celui du Roi, et il se montra facile sur toutes les questions du jour, sans exception ⁶. Ce rôle de suffisance fut poussé si loin que M. de Talleyrand, au lieu d'aller au-devant de son oncle, le cardinal de Périgord, grand aumônier de France ⁷, revenant à la suite et dans la faveur du Roi, attendit l'auguste vieillard qui, dans son empressement à l'absoudre, fit les premiers pas vers ce neveu si insolent dans son habileté.

Tous les échos de Compiègne nous apportaient le véritable enthousiasme que le Roi avait inspiré à tous ceux qui l'avaient approché. La noble expression de ses traits, son langage choisi, sa voix belle et sonore, son attitude toute royale malgré la difformité de sa taille, imposaient le respect. Les inconvénients mêmes de ses infirmités, sa difficulté à marcher, son embonpoint démesuré semblaient donner à sa personne une sorte de majesté. Il avait su les rendre plus nobles que la grâce et la légèreté. C'était un singulier contraste pour ceux qui avaient été attachés au rude chef qui naguère encore dominait la France; et la comparaison qu'ils en faisaient était, en ce moment, toute en faveur du descendant de nos rois.

II L'attente de l'arrivée du Roi tenait les esprits en suspens, et tous les cœurs semblaient aller au-devant de Sa Majesté. La préfecture de Paris, le conseil général et le ministre de l'intérieur s'étaient entendus pour donner à cette solennité tout l'apparat que permettait la brièveté du délai et la gêne des circonstances. Les différents programmes de cette mémorable journée avaient été soumis au prince, en son conseil, et le ministre de l'intérieur avait demandé la permission de choisir vingt-quatre jeunes filles des familles parisiennes pour aller complimenter la fille de Louis XVI. Le château de Saint-Ouen fut désigné pour la résidence

momentanée du Roi, et Monsieur se hâta d'y aller recevoir son frère.

Les membres du conseil provisoire furent convoqués par le prince de Bénévent pour se rendre ensemble à Saint-Ouen, où le Roi devait les recevoir à huit heures du soir. Nous trouvâmes le Roi assis au milieu du salon; son attitude et l'ensemble de sa personne portaient l'empreinte du rang suprême; sa tête conservait un air de jeunesse, ses joues pleines diminuaient la saillie qu'aurait eue son nez aquilin; son front large était un peu trop déprimé en arrière, il avait un regard vif et pénétrant qui semblait éclairer son visage; sa coiffure était celle de sa jeunesse; ses cheveux relevés sur le front étaient coupés en vergettes, poudrés et rattachés derrière par un ruban de queue. Il était vêtu d'un habit bleu tout simple, à boutons d'or fleurdelisés, sans autre distinction que des épaulettes, sur lesquelles était brodée une couronne; il portait sous son habit le cordon bleu, et à sa boutonnière la croix de Saint-Lazare, qu'on appelait l'ordre de Monsieur parce que c'était lui-même qui en avait renouvelé l'institution quand il portait le titre de Monsieur. La devise en était *Atavis et Armis*⁸. Il fallait voir le Roi pour concevoir ce qu'il avait pu donner de dignité à un corps aussi lourd, à une démarche aussi gênée. Madame se tenait debout, pour ainsi dire confondue avec les personnes du service du Roi. Monsieur, comte d'Artois, nous présenta successivement à Sa Majesté, et le Roi eut pour chacun une phrase bien faite, prononcée du timbre sonore de son bel organe.

— Monsieur, me dit-il, vous avez rendu de grands services; vous avez connu de grands dangers, *les uns et les autres ne seront pas oubliés*.

Je ne pus répondre que par des mots entrecoupés. Nous avions ainsi passé devant le Roi, successivement et sans intervalle; cet entretien que le Roi prolongea peu se termina par une retraite solennelle comme la réception.

Au moment où je sortais avec mes collègues, M. de Blacas me prit à part, me disant que le Roi me demandait de rester pour terminer la déclaration qu'il voulait adresser le lendemain à ses peuples. Je m'intimidais un peu d'entrer ainsi de plain-pied, et devant le Roi, dans la discussion de l'acte solennel. Mais il n'en fut pas ainsi. A onze heures, immédiatement après le coucher du Roi, le comte de Blacas me conduisit dans son appartement où M. de La Maisonfort vint bientôt nous rejoindre. Le confident du Roi nous communiqua un extrait assez informe de tous les projets et de tous les vœux exprimés à ce sujet par une commune voix. Tous se ressemblaient, et ce qu'ils avaient de commun fut accepté sans discussion, ils renfermaient les engagements que Monsieur avait pris dans sa réponse au Sénat. Dans les moments où les opinions s'éveillent et s'agitent, les mêmes idées sont pour ainsi dire épidémiques et se reproduisent spontanément dans tous les esprits. Il ne s'agissait donc plus que de la rédaction; La Maisonfort y mettait plus d'importance que moi, et je lui

en laissai une bonne part sans cependant lui abandonner le fond des choses. A deux heures du matin, notre œuvre fut achevée. Elle portait le titre de *Déclaration de Saint-Ouen*. J'y aurais attaché une tout autre attention, si je n'avais pas été persuadé que nous ne faisons qu'un travail préparatoire destiné à de bien autres discussions et surtout à la sanction royale. Quel ne fut pas mon étonnement lorsque M. de Blacas me remit entre les mains cette première et solennelle parole du Roi, en me disant qu'il fallait la faire imprimer, et lui donner tout de suite la plus grande publicité. Je ne sus pas lui cacher ma surprise : comment prendrais-je sur moi la publication officielle d'un tel acte ? Comment pourrai-je le contre-signer avant que Sa Majesté en eût fait son propre ouvrage en y apposant sa signature ? Il me semblait que le Roi, dans un sujet aussi grave voudrait s'éclairer des avis de son conseil, ou au moins des personnages les plus éminents.

La vanité du favori se trouvait probablement blessée de ce que je n'admettais pas aveuglément son omnipotence. Il voulut bien lever mes scrupules en alléguant la nécessité des circonstances. La déclaration du Roi devait être connue dans tout Paris avant l'entrée de Sa Majesté ; le conseil ne pouvant pas être réuni à cette heure tardive de la nuit, et le Roi qui avait pesé dans sa sagesse tous les points de cette déclaration des droits, nous en ayant laissé la rédaction définitive, on ne le ferait pas réveiller pour remplir une formalité inutile. J'insistai assez sur mes premières observations pour que M. de Blacas crût un moment que je me refusais à contresigner l'ordre royal. Pour terminer ce débat, je finis par lui dire que s'il prenait sous sa responsabilité cette grave violation des formes, je la croirais autorisée par le Roi, et ne me refuserais pas à passer outre. Je quittai Saint-Ouen à deux heures du matin ; à sept heures, la déclaration royale paraissait dans le *Moniteur*, et bientôt après elle était affichée sur tous les murs de Paris⁹.

Tout était cette fois préparé pour la réception solennelle du Roi ; la foule qui se portait sur son passage était aussi immense que celle qui nous avait accueillis le 12 avril, trois semaines auparavant. Les mêmes joies, les mêmes bonheurs se peignaient sur les visages ; les mêmes acclamations sortaient de toutes les poitrines, mais peut-être avec moins d'enthousiasme. L'entrée de Monsieur était plus inattendue, elle avait frappé plus vivement les imaginations ; rien n'était préparé, et le désordre même ajoutait à l'expression des sentiments populaires. L'entrée du Roi, toute magnifique, était parfaitement réglée : la garde nationale formait la haie depuis la barrière jusqu'à Notre-Dame et aux Tuileries ; elle contenait la foule ; le respect qu'inspirait la présence du Roi et de Madame arrêtait ces élans désordonnés, mais bien expressifs, dont nous avons été témoins à l'entrée de Monsieur le comte d'Artois. La canne à pomme blanche du grand maître

des cérémonies avait présidé à tout, car le marquis de Dreux-Brézé était rentré dans ses fonctions du même droit que le Roi revenait sur son trône. Avec toute l'importance de sa charge, il était venu m'entretenir de l'usage antique et solennel, suivi à l'entrée des rois, de faire jeter au peuple, par des hérauts d'armes de la couronne, de petites monnaies d'or et d'argent qui portaient l'effigie du souverain, j'avais en toute hâte fait frapper à la monnaie des médailles, quarante ou cinquante mille de ces pièces, un certain nombre en or et la plus grande partie en argent, et elles furent répandues en avant de la voiture de Sa Majesté. Le peuple les ramassait avec empressement, mais sans l'avidité qui amène des désordres. Lorsque je me rendis à Saint-Ouen pour prendre ma place dans le cortège, j'avais apporté quelques poignées de ces pièces en or, j'en remis au Roi et aux princes. Madame la duchesse d'Angoulême s'avança vers moi et prit dans ma main quelques-unes de ces médailles que j'aurais voulu lui présenter d'une manière plus respectueuse; elle eut la grâce de saisir cette occasion pour m'adresser des paroles de faveur et de bonté, dont j'ai éprouvé ensuite de si touchants témoignages.

Le Roi monta en calèche découverte. Madame était à côté de lui, et sur le devant, le prince de Condé et le duc de Bourbon. Monsieur et Mgr le duc de Berry étaient à cheval aux portières de la calèche royale. Je me trouvai par hasard relégué seul dans une des voitures de la suite du Roi. Observateur de cet enthousiasme de toutes les classes, de tous les âges, je n'en étais distrait que par la préoccupation de ce que Madame devait éprouver en ce moment. Elle pouvait apercevoir le sommet du donjon du Temple, et retrouver dans son cœur les souvenirs déchirants qu'il lui rappelait. Le 10 août tout entier l'attendait aux Tuileries. J'étais sous ces impressions lorsque la marche triomphale du Roi, toujours environné des flots plus denses de la population, et d'acclamations plus animées, s'arrêta devant le simulacre de la statue de Henri IV, qu'on avait élevé sur le terre-plein du Pont-Neuf, en attendant qu'un nouveau bronze eût remplacé celui que la main sacrilège de la Révolution avait brisé. On lisait sur la base cette simple inscription : *Ludovico reduci Henricus redivivus*¹⁰. Après une courte station, nous arrivâmes à Notre-Dame, et tout, cette fois, était réglé. La foule était contenue au dehors, l'intérieur de la métropole était comble, et on voyait des jeunes gens, des femmes même, pendus à toutes les saillies de l'architecture jusqu'au plus haut du dôme. Des places avaient été réservées à droite et à gauche de la nef pour tous les corps constitués, le conseil municipal, les cours de justice et des comptes, le Corps législatif et le Sénat; ce Sénat qui comptait encore dans son sein plusieurs conventionnels régicides. J'avais été ému de l'idée que peut-être quelques-uns de ces grands coupables oseraient, à la faveur de leur dignité, se glisser parmi les assistants, et j'en avais entretenu M. Pasquier, préfet de police, en lui

demandant de prendre tous les moyens en notre pouvoir pour éviter ce scandaleux contraste des meurtriers venant, pour ainsi dire, accueillir les frères et la fille de leur victime. Mais son intervention fut apparemment inutile; ils n'avaient pas tenu compte de cet avis officieux, et, dans leur indignité, ils étaient venus affronter Dieu, le Roi, la fille de Louis XVI, et pour ainsi dire la France entière qui les repoussait avec horreur. Certes, si j'avais pu imaginer une pareille audace, rien ne m'aurait empêché de les arrêter dans leur dessein, et de faire tomber sur leurs fronts la réprobation qu'ils méritaient.

Le Roi était dans le chœur, Monsieur et Mgr le duc de Berry à sa droite, Madame à sa gauche, tous agenouillés sur des prie-Dieu et des coussins qui leur avaient été préparés. Les membres du conseil et les ministres étaient debout, rangés le long des stalles, des deux côtés du chœur. Je me trouvais un des plus rapprochés de Madame; elle absorbait toutes mes pensées; je ressentais en moi les vives impressions de tout ce qui devait se passer dans son âme. Elle me paraissait émue, pâle et tremblante, prête à s'évanouir. A un moment même, je fis un pas pour la soutenir; mon imagination me représentait tout ce que devait éprouver la fille de Louis XVI, aussi vivement qu'elle devait le ressentir elle-même.

Notre langue est insuffisante à dire la joie de la population qui encombrait le chemin du cortège depuis Notre-Dame jusqu'aux Tuileries. Nous escortâmes le Roi jusque dans le grand cabinet entre la galerie de Diane et la salle du Trône. Monsieur me permit ensuite de l'accompagner dans ses nouveaux appartements du pavillon Marsan. Nous nous félicitions mutuellement de cette ivresse de joie et de bonheur qui sortait du sein du peuple. Jamais Paris ne s'était vu ému à ce point. J'avais vu l'entrée de Bonaparte aux Tuileries; elle était froide, silencieuse et solitaire. Au retour de ses plus grandes victoires, je l'avais vu accueilli par la plus entière indifférence, recueillant tout au plus quelques applaudissements quand il assistait aux représentations théâtrales. A peine lorsqu'il passait à cheval sur les boulevards voyait-on quelques enfants courant à ses côtés et criant : Vive l'Empereur. Ils n'étaient pas assez nombreux pour qu'il ne fût pas permis de supposer qu'ils gagnaient l'argent de la police. Nous jouissions sans restriction de ce triomphe de l'ancienne race de nos rois; nous ignorions alors ce que peut en France la mobilité des imaginations.

Le lendemain, je pris à mon gré les habitudes du cabinet du Roi, telles que je les ai conservées jusqu'à la fin de 1815. J'entrai chez Sa Majesté avant neuf heures du matin, je pris d'abord ses ordres pour la réunion du Conseil, je lui nommai les membres qui en faisaient partie : le prince de Talleyrand, M. l'abbé de Montesquiou, et M. de Jaucourt, etc. J'attachai à chaque nom, et surtout à ceux qu'il ne connaissait pas personnellement une phrase propre à faire connaître

leur valeur. En parlant du général Beurnonville, je rappelai au Roi ses faits militaires dans les premières guerres de la Révolution, sa prison d'Olmütz et son retour en France par l'échange qui avait eu lieu de la personne de Madame avec quelques-uns de ces prisonniers. Je parlai du dévouement de Dalberg, comme en ayant été plus particulièrement témoin, de son zèle et de ses services pour la Restauration; du général Dessolles, comme d'un homme que son mérite avait éloigné de Bonaparte; des maréchaux Moncey et Oudinot, comme de personnages importants dans l'armée, et qui devaient servir à la rattacher au Roi; enfin des personnes qui occupaient les différents ministères, et en particulier du général Dupont.

Je demandai à Sa Majesté si elle n'avait aucun changement à faire dans les membres du Conseil ou de l'administration. D'après ses ordres, le Conseil fut convoqué sans aucune modification pour se réunir devant elle le lendemain 5 mai.

Cette séance, où le Roi entrait pour la première fois dans son conseil privé, était d'une imposante solennité; et l'attitude de Sa Majesté fut celle qui pouvait satisfaire l'imagination la plus fortement empreinte des grandeurs de la royauté. Le Roi, assis dans son fauteuil, était découvert; il avait à sa droite Monsieur, comte d'Artois; à sa gauche Monseigneur le duc de Berry, le prince de Bénévent, M. l'abbé de Montesquiou, le comte François de Jaucourt, le général de Beurnonville, le duc de Dalberg, les maréchaux Moncey et Oudinot, le général Dessolles et moi, tous membres du Conseil. J'étais placé en face de Sa Majesté, et j'avais pour fonctions spéciales de prendre des notes pour la rédaction des procès-verbaux du Conseil, de la même manière que le faisait le ministre secrétaire d'État dans le Conseil des ministres présidé par Napoléon. Les commissaires provisoires qui dirigeaient les divers ministères avaient été extraordinairement convoqués par l'ordre du Roi. C'étaient MM. Henrion de Pansey, le comte de Laforest, le général Dupont, le comte Beugnot, le baron Louis, le baron Malouët, et M. Anglès. Tous, excepté les princes, étaient assis sur des tabourets sans dossier, que dans le langage d'étiquette on appelle des pliants. Le Roi jetant un regard bienveillant autour de lui, et prenant la parole, prononça dans les meilleurs termes, de sa voix sonore et accentuée, une allocution dont je ne puis me rappeler que les idées principales, le texte n'en ayant jamais été recueilli.

Sa Majesté se plaisait à donner un témoignage de satisfaction à ceux qui avaient dirigé les affaires du royaume dans les circonstances difficiles où la France se trouvait placée. Elle espérait que, environnée de leurs lumières et secondée par son frère, elle aurait les moyens, comme elle avait la volonté, de rendre à la France l'ordre et la paix, d'assurer son repos, sa grandeur et sa prospérité; de rétablir avec la paix, sous un sceptre paternel, les libertés qui sont les privilèges imprescriptibles de la nation française, de porter dans l'administration des finances

l'ordre et l'économie et de protéger le commerce. Passant aux sujets qui doivent appeler l'attention du Conseil, le Roi mit au premier rang l'organisation de l'armée, et particulièrement celle de la garde, qui devait environner le trône pour servir à son éclat et garantir sa sûreté. Sa Majesté annonça l'intention de rétablir sa maison militaire sur le pied où elle était avant que des réformes funestes eussent privé le Roi de l'appui qu'il aurait trouvé dans des corps où l'honneur garantissait la fidélité.

Monsieur, frère du Roi, présenta de nouvelles considérations propres à confirmer les intentions énoncées par Sa Majesté; mais le Roi, reprenant la parole, annonça au Conseil que les capitaines des gardes du corps, commandant les quatre anciennes compagnies de ces gardes, avaient repris leurs fonctions auprès de sa personne, et que son intention était de former deux nouvelles compagnies, dont il confierait le commandement à deux maréchaux de France, voulant ainsi leur donner un témoignage public de sa confiance. Sa Majesté développa ensuite ses projets sur la formation de sa maison militaire, et engagea les membres du Conseil à lui faire connaître leurs observations, s'ils en avaient à présenter. Ceux-ci donnèrent successivement leur assentiment par leur silence respectueux.

M. le prince de Bénévent, après en avoir obtenu la permission de Sa Majesté, donna communication au Conseil d'un rapport concernant les vexations de toute nature qu'exerçaient les troupes étrangères dans les provinces qu'elles occupaient. C'était particulièrement dans le département de l'Yonne que ces méfaits étaient insupportables; elles prenaient les moyens les plus rigoureux pour faire rentrer les contributions de guerre que, d'après l'armistice, elles n'avaient aucun droit d'imposer.

Monsieur, frère du Roi, déplorant que les maux de la guerre pèsent encore sur les peuples, quand la paix devrait y avoir mis un terme, propose alors la nomination d'un commissaire général ayant pour mission spéciale de poursuivre auprès des cours alliées le redressement des torts faits à la population, et la cessation d'un système de vexations qu'on ne doit plus supporter. — Mgr le duc de Berry, animé de la même indignation, pense que les représentations d'un commissaire général auprès des cours alliées ne remédieraient pas aux extorsions et aux violences que les commandants des troupes étrangères exercent dans les pays occupés par leurs armées; et, pour les réprimer, il ne voit d'autres moyens que l'envoi dans les provinces de commissaires spéciaux nommés par les gouvernements coalisés, et qui seraient accompagnés par des commissaires français, à l'effet de faire exécuter partout et en tous points les conditions de l'armistice. — M. le comte de Jaucourt expose que l'envoi dans les provinces de nouveaux commissaires français ne serait pas nécessaire puisque les commissaires extraordinaires du Roi y sont déjà établis, investis des



MÉMOIRES DU PASSÉ
POUR SERVIR AU TEMPS PRÉSENT

déjà paru

MÉMOIRES DE SULLY

présentés et annotés par

LOUIS-RAYMOND LEFÈVRE

SOUVENIRS d'Alexis de TOCQUEVILLE

édition présentée par

LUC MONNIER

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON

présentée et annotée par

MAXIMILIEN VOX

JOURNAL DE L'ESTOILE

pour le règne de Henri III (1574-1589)

texte intégral présenté et annoté par

LOUIS-RAYMOND LEFÈVRE

MÉMOIRES DE GORANI

première édition française éditée par

ALEXANDRE CASATI

et présentée par

RAOÛL GIRARDET

L'AN MILLE

textes choisis, traduits et présentés par

EDMOND POGNON

JOURNAL DE L'ESTOILE

pour le règne de Henri IV, tome I (1589-1600)

texte intégral présenté et annoté par

LOUIS-RAYMOND LEFÈVRE

MÉMOIRES DE VITROLLES

2 volumes

texte intégral établi par

EUGÈNE FORGUÈS

présenté et annoté par

PIERRE FAREL

à paraître

MÉMOIRES d'Alexandre DUMAS

texte intégral présenté et annoté par

P. JOSSERAND